

Inversement, on peut se demander ce que le roi et la cour connaissaient de la pratique musicale du reste du royaume. Le concours pour le recrutement des nouveaux sous-maîtres de la Chapelle Royale de Versailles en 1683 est un excellent indicateur. Le roi avait demandé à tous les compositeurs du royaume qui souhaitaient se présenter de faire exécuter des grands motets de leur composition par sa Musique. L'on vint de tout le pays, de Paris bien sûr et de la cour aussi, mais de beaucoup plus loin : Jean-Baptiste Fossart vint d'Angers, Jacques Le Sueur de Rouen, Malet des États du Languedoc, Nicolas Goupillet de Meaux, Pierre Menault de Châlons-en-Champagne, Louis Bouteiller du Mans, Charles Prévost de Saint-Quentin, etc. De l'appréciation de la cour sur ces musiciens, nous ne savons que peu de choses, mais très intéressantes.

Tout d'abord, le concours était divisé en deux catégories : il fallait recruter d'une part deux prêtres capables d'éduquer le corps des pages de la Chapelle et de préparer l'exécution de toute la musique des offices – ayant un savoir-faire, ils devaient être issus des grandes cathédrales –, d'autre part deux compositeurs capables de mener à bien le projet qu'avait le roi de créer un style propre à sa Chapelle – c'étaient nécessairement des musiciens du sérail –. Pour cette dernière catégorie, Michel-Richard de Lalande et Pascal Colasse furent choisis. Pour la première, l'on prit Guillaume Minoret qui exerçait à l'église royale de Saint-Germain-l'Auxerrois, face au Louvre, et Nicolas Goupillet qui venait de Meaux et

qui était soutenu par Bossuet – qui peut-être cherchait à s'en débarrasser lui-même de cette manière –.

Tous les autres furent écartés : Fossart eut toutefois un lot de consolation avec la succession de Minoret à Saint-Germain-l'Auxerrois ; Menault fut sûrement remarqué puisqu'il est probable qu'on pensa à lui pour la succession de Goupillet en 1694³⁶. Peu de partitions des œuvres jouées à ce concours de 1683 sont connues : seulement le *Beati quorum* de Lalande, mais aussi le très bel *Ad te Domine clamabo* de Louis Bouteiller (Le Mans).
Toute fois, il ne faut pas se laisser tromper par ce titre. Les paroles de l'œuvre